BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°12 du 9 mars 2012

PARTIE TEMPORAIRE Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°13

AVIS

de concours ouverts en 2012 au personnel militaire et à certains fonctionnaires pour le recrutement dans les corps des commissaires de l'armée de terre, des commissaires de la marine et des commissaires de l'air.

Du 8 février 2012

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « gestion des corps ».

AVIS de concours ouverts en 2012 au personnel militaire et à certains fonctionnaires pour le recrutement dans les corps des commissaires de l'armée de terre, des commissaires de la marine et des commissaires de l'air.

Du 8 février 2012

NOR D E F E 1 2 5 0 2 2 2 V

Références:

Décret n° 2008-950 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 32 ; signalé au BOC 43/2008 ; BOEM 311-0.2.1, 321.1, 332.1.2.2, 512.2.1) modifié. Arrêté du 26 juillet 2011 (BOC N° 50 du 2 décembre 2011, texte 2 ; BOEM 321.2, 512.2.2, 770.1.5.2, 775.1.1.2).

Référence de publication : BOC N°12 du 9 mars 2012, texte 13.

Dans l'attente de la publication de l'arrêté places offertes, le service du commissariat des armées informe de l'ouverture en 2012 des concours internes suivants :

- concours sur épreuves ouvert au personnel non officier de la marine et aux fonctionnaires de catégorie B du ministère de la défense, en vue d'un recrutement dans le corps des commissaires de la marine : 2 places ;
- concours sur épreuves ouvert aux capitaines, lieutenants et officiers d'un grade équivalent servant sous contrat dans l'armée de terre, en vue d'un recrutement dans le corps des commissaires de l'armée de terre : 2 places ;
- concours sur épreuves ouvert aux capitaines, lieutenants et officiers d'un grade équivalent servant sous contrat dans la marine, en vue d'un recrutement dans le corps des commissaires de la marine : 1 place ;
- concours sur épreuves ouvert aux capitaines, lieutenants et officiers d'un grade équivalent servant sous contrat dans l'armée de l'air, en vue d'un recrutement dans le corps des commissaires de l'air : 1 place.

Les épreuves d'admissibilité sont prévues les 13 et 14 mars 2012, les épreuves d'admission du 2 au 4 mai 2012. Le déroulement des épreuves sera précisé par circulaire à paraître au *Bulletin officiel des armées*.

Les candidatures devront parvenir pour le 29 février 2012 à la direction centrale du service du commissariat des armées (direction centrale du service du commissariat des armées - bureau de gestion des corps - section recrutement formation - 5 *bis*, avenue de la porte de Sèvres - 75 509 Paris cedex 15).

La composition du dossier de candidature sera détaillée dans une instruction à paraître au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

Le commissaire général de corps aérien, directeur central du service du commissariat des armées,

Jean-Marc COFFIN.